

## PLAN DE COURS

# Démographie

**STD 3500**

AUTOMNE 2011

LABORATOIRE DE DÉMOGRAPHIE STATISTIQUE

3 CR.

COURS: **mercredi, 13h00 à 16h00**

EXAMEN FINAL: **mercredi 14 décembre 2011, 13h00 à 15h45**

- Modification du choix de cours: date limite le **15 septembre 2011** (*tout cours annulé pendant la période active de modification du choix de cours ne sera pas mentionné dans le relevé de notes et ne sera pas facturé à l'étudiant*);
- Abandon d'un cours: date limite le **11 novembre 2011** (*entre le 16 septembre et le 11 novembre, l'abandon de cours peut se faire en se présentant au Secrétariat de son département; tout cours abandonné fera l'objet d'une mention "ABA" sur le relevé de notes et la facturation des frais de scolarité sera maintenue*).

Professeur: **PICARD, Élyse**  
Courriel: [elyse.picard@umontreal.ca](mailto:elyse.picard@umontreal.ca)  
Disponibilité: à déterminer  
Local: C-5037

Professeur: **CHAGNON, Migüel**  
Courriel: [miguel.chagnon@umontreal.ca](mailto:miguel.chagnon@umontreal.ca)  
Disponibilité: à déterminer  
Local: 5213 (pav. André-Aisenstadt)

Une version électronique de ce plan de cours est disponible sur Internet. On peut y accéder par la page d'accueil du Département de démographie ([www.demo.umontreal.ca](http://www.demo.umontreal.ca)). Cependant, noter que les informations qui suivent peuvent faire l'objet de modifications au cours du trimestre. Le cas échéant, le professeur vous avisera en classe ou, s'il y a lieu, au moyen du calendrier affiché sur le site StudiUM du cours (<https://studium.umontreal.ca/>).

### **Objectif du cours**

Dans ce cours, les étudiants développeront des compétences pratiques en statistique et en démographie qui sont nécessaires pour faire des analyses similaires à celles faites sur le marché du travail. Les étudiants feront de l'apprentissage par problème et apprendront à communiquer les résultats tant oralement que par écrit. Le cours se donne à raison de 3 heures hebdomadaires de cours en laboratoire.

## Plan du cours

### Présentation de données et de la méthodologie statistique

1	07/09	Introduction de la démarche statistique en recherche
2	14/09	Statistiques descriptives, test T, khi-deux, Anova
3	21/09	Régression linéaire
4	28/09	Premier cycle des présentations orales et théorie de la régression logistique
5	05/10	Régression logistique ( <i>Remise du premier projet</i> )
6	12/10	Discussion sur l'utilisation ou pas du plan de sondage
7	19/10	Deuxième cycle des présentations orales
	26/10	<i>Pas de cours - Période des activités libres</i>

### La recherche démographique appliquée

8	02/11	Introduction à la recherche démographique ( <i>Remise du deuxième projet</i> )
9	09/11	L'analyse descriptive ( <i>Remise du TP1</i> )
10	16/11	L'analyse descriptive comparative ( <i>Remise du TP2</i> )
11	23/11	L'analyse explicative: le modèle linéaire et le modèle logit ( <i>Remise du TP3</i> )
12	30/11	Corrélation et causalité
	07/12	<i>Pas de cours – Rencontres individuels sur le projet final</i>
13	14/12	Cycle des présentations du projet final
	22/12	<b>Remise du projet final</b>

## Évaluation

2 projets incluant les présentations orales: .....	40%
3 travaux pratiques: .....	30%
Présentation et rapport du projet final: .....	30%

**Le plagiat à l'UdeM est sanctionné par le Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants. Pour plus de renseignements, consultez le site [www.integrite.umontreal.ca](http://www.integrite.umontreal.ca).**

Selon le règlement pédagogique (article 9.9 reproduit ci-dessous), l'étudiant doit motiver toute absence à une évaluation; pour ce faire, il faut s'adresser au Secrétariat de son département et non au professeur. Seul un motif imprévu et hors du contrôle de l'étudiant peut être acceptable.

*« L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue **dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation** et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel **et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.***

*Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.*

*Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le **certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit aussi permettre l'identification du médecin.** »*

## Lectures

### a) Manuel obligatoire

Acock, A.C., (2010). *A Gentle Introduction to STATA, 3<sup>rd</sup> edition*, Stata Press, College Station, Texas, États-Unis. Le manuel est en vente à la librairie.

## b) Référence

Neter, J., Wasserman, W. et Kutner, M.H., (1996). *Applied linear statistical models*.  
Tabachnik, B.G. et Fidell, L.S., (1983). *Using multivariate statistics*.